

Le 07 février 2020,

**A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**Objet : Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 13 Février 2020**  
**A 20 H 00 – Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies**

*Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :*

 **Commune de MONTRÉVERD :**

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 décembre 2019 ;
- Informations des Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.;
- **Gestion statutaire :**
  - Modification du tableau des effectifs pour recrutement du responsable espaces verts ;
- **Intercommunalité :**
  - Validation de la proposition de modifications statutaires ;
  - Validation de la convention de reversement de la Taxe Foncière perçue sur les propriétés bâties sur les zones d'activités économiques ;
  - Validation délibération du fonds de répartition solidarité ;
  - Informations intercommunales Zones d'Activités ;
- **Finances :**
  - Ouverture de crédits anticipés en investissement sur le Budget Général ;
  - Présentation du Rapport d'orientations Budgétaires et vote du D.O.B.
- **Affaires générales :**
  - Vente d'un terrain de 800 m<sup>2</sup> environ, au hameau des Roches, SATV, à Monsieur Anthony DURAND
  - Validation achat parcelle de 2 x 17 m<sup>2</sup> à Madame GELLEREAU, lotissement de la Bonelière à SSLV;
  - Validation convention attribution aide FEADER pour la réalisation de l'épicerie de SATV ;
  - Validation convention SyDEV pour réalisation travaux éclairage ZA La Trévoise ;
- **Marchés Publics :**
  - Validation Attributaires marché de réalisation vestiaires complexe sportif Mormaison ;
  - Validation attributaires marché Ad'Ap ;
  - AMO consultation assurances Montréverd ;
  - Consultation Assainissement ;

 **Point Communes Déléguées :**

 **Point sur les Commissions :**

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

**Damien GRASSET, Maire**

